

L'IRMC et les sciences sociales

L'émergence de l'anthropologie en Tunisie

Un lieu de réflexion sur la recherche en sciences sociales



Lilia BEN SALEM

est sociologue à l'Université de Tunis.

Mes relations avec l'IRMC remontent à sa « pré-histoire ». Enseignante dans le Département de sociologie de la Faculté des lettres et sciences humaines, je passais beaucoup de temps dans les bibliothèques. Dans les années 80, j'ai découvert un nouvel espace que j'ai aussitôt aimé : j'y allais les après-midi ; de la fenêtre, je regardais jouer les enfants du petit Lycée ; c'est là que j'ai rencontré Anne-Marie Planel qui s'était donnée pour objectif de mettre sur pied une véritable bibliothèque de recherche en sciences humaines ; j'appréciais les privilèges qu'elle m'accordait en m'autorisant à emprunter des livres pendant le week-end. La bibliothèque du CDTM sera transférée à l'IRMC lors de sa création.

J'avoue, comme un certain nombre de mes collègues, avoir été très réservée à l'idée de voir s'installer à Tunis, un centre de recherche indépendant de notre ministère de l'Éducation nationale, d'autant plus que ce centre devant dépendre de l'Ambassade de France évoquait pour nous la menace d'un regard « étranger » et « orienté » sur notre société comme l'avait été celui de la période coloniale, notamment avec une discipline telle que l'ethnologie que nous avions, à l'Université et au CERES, remise en cause. Personnellement, j'ai, dans les premiers temps « boudé », le terme n'est pas trop fort, l'IRMC. Mais, à l'épreuve de l'expérience, nous avons compris que les premiers chercheurs de l'IRMC et, notamment son directeur qui avait assuré des enseignements à l'ENA, à Tunis, étaient, comme nous voulions l'être, avant tout des universitaires soucieux de l'indépendance du chercheur et d'une interprétation aussi « objective » et rigoureuse que possible de la réalité sociale observée. Juristes et sociologues ont été les

premiers chercheurs « invités » par l'IRMC. Pour revenir à mon expérience, j'ai, dans un premier temps fréquenté la bibliothèque, toujours organisée sous la direction de Anne-Marie Planel, ce qui m'a permis de me familiariser avec « les acteurs sociaux » de l'IRMC.

Marginal et prudent à ses débuts, l'IRMC, d'abord bibliothèque et centre de Documentation s'est progressivement affirmé comme centre de recherche académique en sciences sociales ; depuis 2000, rattaché au ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et au CNRS. Bien que de dimension réduite, il accueille des chercheurs de toutes les disciplines en sciences sociales ; en premier lieu, sans doute sociologues, juristes et politologues mais aussi historiens, géographes, économistes, anthropologues..., des chercheurs français mais aussi tunisiens et maghrébins, généralement en début de carrière, qui ont pour mission de mener à bien et de défendre un programme de recherche, contribuant par là même à la formation d'apprentis chercheurs. Le terrain est privilégié et les conférenciers invités par l'IRMC le sont dans l'objectif d'alimenter la réflexion des chercheurs et de contribuer à la formation des jeunes générations. Chaque année un ou plusieurs thèmes sont privilégiés sous la responsabilité des différents chercheurs accueillis par l'IRMC, qui le sont pour une période de trois à quatre ans, avant de réintégrer, forts de leur expérience, leur université d'origine. Les travaux de recherche menés à bien font l'objet de publications sous forme de livres. Des publications telles que *Correspondances* puis *La lettre de l'IRMC* sont autant de moyens d'informer sur les états de la recherche en sciences sociales sans se limiter nécessairement aux activités de l'Institut. Depuis quelques années l'IRMC s'est investi dans un projet de formation des jeunes chercheurs et en premier lieu des doctorants, soit en organisant des Ecoles doctorales, soit, plus récemment, des ateliers d'écriture aux fins d'initier les jeunes doctorants à la rédaction de textes de recherche.

Au fil de ses différents programmes, l'IRMC a, sans nul doute, largement contribué à créer des relations fortes entre chercheurs, entre générations, entre chercheurs français et maghrébins,

notamment tunisiens, entre chercheurs de différentes disciplines... Au gré de leurs intérêts et des sollicitations de l'Institut, chercheurs et enseignants des universités tunisiennes ont entretenu une collaboration plus ou moins soutenue avec l'Institut. En ce qui me concerne, outre la fréquentation d'une bibliothèque qui n'a cessé de s'enrichir et qui, à aujourd'hui, le mérite de proposer au chercheur son catalogue en ligne, j'ai particulièrement apprécié de pouvoir être régulièrement mise au courant des activités de l'IRMC, d'assister aux conférences données par des chercheurs de renom, de participer à des séminaires. D'autant plus que la réflexion menée par l'IRMC est orientée, de plus en plus, sur des questions d'actualité, sur les problèmes des sociétés actuelles du Maghreb. J'ai moi-même, au gré des questions à l'ordre du jour, eu l'honneur de m'impliquer dans les travaux de l'IRMC, en présentant un conférencier ou en participant à la discussion. Je suis intervenue notamment sur des questions de méthode, avec, en 1997, une conférence sur « le statut de l'acteur social dans la sociologie tunisienne », en 2004, dans le cadre d'un séminaire intitulé, *Savoirs lointains et sciences sociales* sur le thème « Le dilemme de la construction de la sociologie au Maghreb. Pluralité référentielle et projet sociologique, en 2006, dans le cadre du séminaire organisé conjointement par le CERES et l'IRMC, *Méthodes et théories des sciences sociales*, sur « La question de l'explication et de l'interprétation des phénomènes sociaux » ; enfin, en 2010 et 2011 dans le cadre d'hommages rendus à Claude Lévi-Strauss puis à Georges Balandier en collaboration avec la Faculté des sciences humaines et sociales, avec le Laboratoire Diraset et l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle (ATASC), je suis intervenue sur les thèmes, « Lévi Strauss, altérité, identité, universalité » et « Georges Balandier et les usages de l'anthropologie ».

L'IRMC entretient des relations étroites avec nombre de départements, de Laboratoires et d'Unités de recherche des universités tunisiennes ainsi qu'avec des associations scientifiques ; je mentionnerai notamment ses liens étroits avec le Laboratoire Diraset de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université

L'IRMC et les sciences sociales

L'émergence de l'anthropologie en Tunisie

de Tunis I. L'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle, dont je suis membre, a organisé en partenariat avec l'IRMC, en décembre 2008 un Atelier de réflexion sur le thème, « La notion de crise au prisme des sciences sociales : la crise de l'éthique ? Questions aux anthropologues » ; et, en décembre 2011, un colloque nous a réunis pour engager un débat sur « la transition démocratique et les enjeux éthiques ».

À la faveur de ses programmes de recherche, de ses séminaires et conférences, par sa bibliothèque et ses publications l'IRMC constitue un point de rencontre entre chercheurs et futurs chercheurs en sciences sociales des deux rives de la Méditerranée, un lieu d'interdisciplinarité, de réflexion sur le rôle des sciences sociales dans la dynamique des sociétés du Maghreb.

Accueillant des chercheurs et des apprentis chercheurs des différents pays du Maghreb et d'Europe, l'IRMC favorise une perspective comparative qui est de plus en plus revendiquée, mais aussi des liens forts entre chercheurs et institutions de recherche que ne limitent que les questions toujours épineuses de financement et la possibilité de n'accueillir qu'un nombre restreint de chercheurs ; ce qui a, en revanche l'avantage de préserver la convivialité « scientifique » de l'institution. Ses directeurs successifs, durant leur « mission », ont su tous s'investir dans leurs propres programmes de recherche, soutenus dans leurs tâches administratives par une équipe restreinte mais soudée.

Comme en témoignent ses différentes publications, l'IRMC a contribué, depuis les années 90 du siècle dernier, à la recherche sur la société tunisienne. Il conviendrait aujourd'hui d'entreprendre un bilan exhaustif et objectif des recherches en sciences sociales entreprises depuis l'indépendance en Tunisie et menées à terme. Et ce, aux fins de définir de nouvelles perspectives de recherches. La « révolution » tunisienne a, dès ses premières expressions, interpellé de front les sciences sociales.



D'abord, en revendiquant haut et fort une totale liberté de penser et de s'exprimer, ce dont les chercheurs ont absolument besoin pour pouvoir dire et publier leurs réflexions et les résultats de leurs investigations. La dictature nous avait imposé une réserve, voire une autocensure préjudiciable à l'efficacité de la recherche, des sujets étaient évités, des questions contournées... sans compter les difficultés auxquelles nous

étions confrontés dans notre quête de documents et, bien sûr, pour avoir accès à nos « terrains ». Nous savions que la prudence était l'attitude qu'il était impératif d'adopter pour être encore reconnu par nos pairs en tant que chercheur, mais qui inévitablement contribuait aussi à nous décrédibiliser... La révolution nous a interpellés directement sur un certain nombre de questions que nous n'avions pu, pour ces différentes raisons, « creuser » comme elles auraient dû l'être ; des questions aussi cruciales que la précarité des populations, le chômage, le déséquilibre régional, la socialisation des jeunes générations... n'ont pas été l'objet de vastes programmes de recherche. Il convient d'ajouter que la recherche en sciences sociales est restée individuelle et sans logistique, y compris dans des centres de recherche comme le CERES en Tunisie ou le CREAD en Algérie qui ont eu des ambitions et une certaine expérience en matière de recherche au lendemain des indépendances... Les revendications exprimées par les populations depuis la fin décembre 2010 nous donnent mauvaise conscience mais surtout un appel, malheureusement non exprimé dans les objectifs de la Révolution, à donner une priorité à la recherche scientifique et de manière urgente à la recherche dans le domaine des sciences sociales. Il s'agit de vastes programmes de recherche à mettre en œuvre dans le cadre des centres de recherche des différents pays du Maghreb.

Ethnosociologie du Sud-tunisien



Nicolas PUIG

est chargé de recherche à l'IRD, chercheur résident au Centre d'études pour le monde arabe moderne (CEMAM, Université Saint-Joseph de Beyrouth). Il a été volontaire international à l'IRMC de 1993 à 1994 et allocataire de recherche de 1996 à 1999.

Je n'ai jamais voulu partir en Tunisie ; j'y ai pourtant passé presque six années, enchaînant différents statuts, heureux en fin de compte de l'opportunité à chaque fois renouvelée de prolonger mon séjour. Je débarque à Tunis pour 16 mois comme volontaire du service national – le statut a disparu avec la fin de la conscription – pour assurer les fonctions d'aide bibliothécaire et de secrétaire de rédaction du bulletin *Correspondances*. Bien que j' imagine parfois emprunter la voie incertaine de la recherche, je ne sais trop ce que je ferai par la suite. Je dois à la fréquentation de l'institut de préciser cet horizon. Ainsi, peu à peu, autant par simple capillarité que par démarche volontaire, j'entame ce qui s'apparente à une formation.

En parallèle, je profite pleinement de l'environnement universitaire et scientifique tunisien : je suis un stage d'arabe d'une année en accueil à l'Université de la Manouba et soutiens un DEA dans le cadre d'une coopération inédite (et unique ?) entre les Universités du 9 avril et de Provence. Je côtoie les chercheurs tunisiens anthropologues, sociologues et historiens, certains d'entre eux encadrent mes travaux universitaires.

Dans la continuité, j'obtiens une allocation du MAE pour mener une recherche portant sur la sédentarisation des bédouins Rkârka dans le Jérid, notamment à Tozeur. Ils s'apparentent au groupe des Awlad Sidi Abid disséminés dans les confins tuniso-algériens. Ces bédouins, « comme à l'affût d'une douce citadinisation »

L'IRMC et les sciences sociales

L'émergence de l'anthropologie en Tunisie

(M. Rouissi) viennent se masser aux abords de la ville, de l'autre côté du cimetière, localisation qui leur vaut d'être reconnu comme « ceux de derrière le cimetière ».

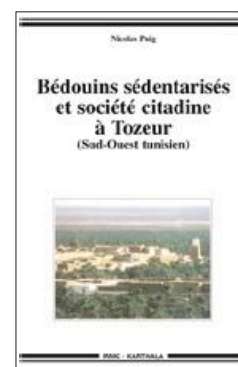
Comme c'est souvent le cas dans une discipline dont la scientificité repose en grande partie sur la faculté de créer et de cultiver des contacts humains, ce premier terrain, revêt une dimension initiatique : sans doute suis-je « devenu anthropologue » dans le Sud-tunisien. En parallèle, assez éloigné des réseaux français et des séminaires hexagonaux, je continue de me former en profitant de la dynamique de recherche de l'Institut, participant, plus ou moins activement selon mes inclinaisons, aux programmes scientifiques que les membres développent.

Au Jérid, il s'agit notamment de confronter les catégories de l'anthropologie maghrébine, notamment celles attachées à la dichotomie nomades-sédentaires, aux nouvelles socialités qui organisent des agencements collectifs inédits en partie bâtis autour des pratiques urbaines.

L'ethnographie des quartiers de sédentarisation permet alors de mettre en lumière la façon dont ils s'arriment à la ville. Elle donne à voir l'émergence d'une cité contemporaine à partir du modeste bourg travaillé par la distinction et la stigmatisation. J'ai poursuivi cette exploration au Caire, vieux centre de la citadinité arabe, où la légitimité à partager les espaces de la ville est pourtant tout aussi controversée, pour des raisons bien sûr très différentes. J'ai abordé cette exploration à partir d'une marge morale, en m'intéressant aux musiciens de noce à la réputation douteuse, qui, néanmoins, œuvrent au cœur même de la société citadine. Je poursuis à présent un questionnement similaire en m'intéressant aux réfugiés palestiniens au Liban.

Le terrain tunisien a ainsi offert une situation paradigmatique d'interrogation des mondes urbains en partant de leurs marges. Au passage certaines problématiques sont apparues, je continue d'en creuser les sillons ; ainsi des modes de territorialisation,

des dimensions de la localité et de l'habiter, des logiques de la communauté et de la civilité, de l'historicité et de la relation au passé ou encore des articulations entre rituels urbains et expériences sociales. Autant d'éléments dont les multiples assemblages confèrent une assise à la présence au monde tout en la reconfigurant en permanence.



D'ici et d'ailleurs : l'anthropologie en Tunisie

Stéphanie POUESSEL

est chercheuse post doctorante et anthropologue en poste à l'IRMC.

Legs colonial valorisant les « cultures locales », l'ethnologie s'est vue reléguée des disciplines phares des années de construction nationale tunisienne. Laissant place à une sociologie développementaliste¹ dans le giron du CERES vouée clairement à la « modernisation » du pays (étude du développement rural, du travail, de la famille), rares ont été les études anthropologiques au sens premier d'études des spécificités culturelles locales. Elle évoque alors une fragmentation de l'idéologie nationale et cette discipline est d'autant plus menacée par la disparition de ses « objets » traditionnels que le président Bourguiba, sous couvert d'« unité nationale », s'attaquait aux « démons de l'anarchie et du tribalisme »² mettant à mal les appartenances tribales ('*arch*).

Elle est ensuite investie dans un mouvement de retour au « local » : à la fin des années 1960, Jean Duvignaud et ses

étudiants s'emparent d'un village du Sud-tunisien comme objet d'étude (*Chebika*³). L'ethnologie se voit alors accolée à l'étude de la ruralité, du traditionnel, des permanences, de « la petite tradition »⁴. Significatif de son utilisation, on reprochera à l'historienne Lucette Valensi d'avoir « anthropologisé »⁵ la société, à travers son histoire des « marges » (paysans, Juifs, esclaves⁶) en renvoyant, pour les chercheurs de l'époque, à une folklorisation de la société et à son figement dans une histoire immobile.

Dans les années 1970, l'anthropologie participe, bien que de manière feutrée, à une sorte de réenchantement d'un monde « de plus en plus pollué et devant les menaces d'une culture de plus en plus déshumanisante »⁷ ; les cultures traditionnelles « apparaissent aujourd'hui comme une source de valeurs capables de rendre à l'homme sa dignité et son équilibre » (*ibid.*). L'anthropologie est reprise en main par l'Institut National du Patrimoine et devient par ce biais synonyme de traditions locales à préserver, autrement dit de « patrimoine »⁸.

Dans les années 1990, le défi est là pour des chercheurs tunisiens d'analyser leur propre société avec les outils de l'anthropologie, *i.e.*, un regard décalé. Initiés par un travail de Jocelyne Dakhlija alors première allocataire de recherche du CDTM (qui deviendra l'IRMC), alliant anthropologie et histoire⁹, des chercheurs de formation historique envisagent alors l'histoire des minorités des communautés et des croyances minoritaires (pauvres, marginaux, Noirs, Juifs¹⁰). Dévoilant un questionnement autour des « identités en



L'IRMC et les sciences sociales

L'émergence de l'anthropologie en Tunisie

marge », l'anthropologie devient dès lors discipline légitime pour appréhender des pratiques dites « populaires »¹¹, marginales, dont l'étude sur la Sainte Mannūbiya menée par Katia Boissevain depuis l'IRMC.

Parallèlement se déclare une « socio-anthropologie » qui réinstaura le rapport au vécu autour d'objets du « quotidien » (jeunesse, alimentation) ainsi qu'une sociologie comparative¹². Sihem Najjar forme des étudiants dont découle une publication IRMC : *Penser la société tunisienne aujourd'hui* (2013, Cérès éditions). Les courants théoriques investis par cette génération de sociologues qui enseignent à Tunis sont le structuralisme (à travers Claude Lévi-Strauss¹³) mais surtout l'anthropologie symbolique à travers le surinvestissement dont Clifford Geertz bénéficie¹⁴, « culturaliste et exotisant » notamment dans son regard sur l'islam¹⁵.

Face peut-être à l'impossibilité d'une anthropologie critique qui s'attacherait à des objets de l'actualité et donc du politique, une « anthropologie historique » est investie. En découle l'insertion d'un cours d'anthropologie historique au sein de la maîtrise d'histoire à la Faculté des lettres des arts et des humanités de La Manouba. L'anthropologie s'avère un cadre idéal pour l'adoption d'une position relativiste

permettant de sortir du « rationalisme positivisme radical et de ses affirmations universalistes »¹⁶.



Cette effervescence mènera à la création d'un master d'anthropologie à la Faculté de droit et de sciences politiques de Tunis El-Manar (depuis disparu). Un tel besoin d'institutionnalisation motivera la naissance de l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle (ATASC) en 2008. Cette dernière émane d'une réflexion sur la possibilité d'une « anthropologie indigène » académique, portée notamment par Imed Melliti qui se demande si l'on peut « se situer dans le cadre de la centralité scientifique et fonctionner selon les règles du

champ académique, en tant que lieu de production d'un savoir global, au point d'oublier qu'on est « indigène »¹⁷. Notons le parcours atypique de Mondher Kilani qui choisit comme premier terrain l'altérité forte et insulaire à l'image de la tradition ethnographique (Papouasie-Nouvelle-Guinée), avant de « revenir » aux oasis du Sud-tunisien puis de mener des recherches au Niger et au Burkina Faso. Cet anthropologue tunisien prendra part à l'élaboration d'un Manifeste qui veut bouleverser la donne d'une anthropologie perçue comme hégémonique et autoritaire, puisque basée sur un universalisme établi dans des canons du « Nord ». Ce Manifeste lui substitue une anthropologie non-autoritaire, décentrée, dialogique voire relativiste autrement dit post-coloniale¹⁸.

Avec un groupe de chercheurs sur tout le Maghreb, depuis 2010, c'est une approche plus politique des identifications de « couleurs » que l'anthropologie nous permet de mener. La mutation de l'image du migrant africain et la question des « minorités » aujourd'hui en Tunisie constituent deux entrées pour appréhender une des lames de fond qui redéfinit cette société maghrébine.

1. Pour un historique, cf. Ben Salem L., 2009, « Propos sur la sociologie en Tunisie. Entretien avec Sylvie Mazzella », *Genèses*, 75, 125-142.
2. Camau M. (dir.), 1987, *Tunisie au présent, une modernité au dessus de tout soupçon?*, Paris, CNRS, 8.
3. Duvignaud J., 1968, *Chebika, Etude sociologique, Mutations dans un village du Maghreb* Gallimard.
4. Zghal A., 1981, « Le retour du sacré et la nouvelle demande idéologique des jeunes scolarisés, le cas de la Tunisie », *Le Maghreb musulman en 1979*, Paris, CNRS, 42.
5. Entretien avec Valensi L. par Arfaoui H., in *Le monde arabe de la recherche scientifique*, 1996-9, n° 7, 7-24.
6. Valensi L., 1967, « Esclaves chrétiens et esclaves noirs à Tunis au XVIII^e siècle », *Annales, Economie, Société*, vol. 22, n°6, 1267-1288.
7. Ferchiou S., 1976, « Problèmes et perspectives de la recherche ethnologique en Tunisie », *Cahiers des arts et traditions populaires*, (revue du centre des arts et traditions populaires, Institut national d'archéologie et d'Art), n° 5, 69-74.

8. Larguèche A., 2008, « L'histoire à l'épreuve du patrimoine », *L'Année du Maghreb* 2008, 191-200.
9. Dakhlija J., 1990, *L'oubli de la cité, la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, Paris, La Découverte.
10. Larguèche A., 2000, *Les ombres de Tunis, pauvres, marginaux et minorités aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Tunis : Centre de Publication Universitaire de La Manouba.
11. Comme en témoigne l'engouement autour de l'islam « populaire », cf. Melliti I., 1993, *La Zaouia en tant que foyer de socialité : le cas des Tijaniyya de Tunis*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris V ; Kerrou M., (dir.), 1998, *L'autorité des Saints en Méditerranée occidentale*, Paris, Editions Recherches sur les Civilisations ; Boissevain K., 2006, *Sainte parmi les saints : Sayyda Mannūbiya ou les recompositions cultuelles dans la Tunisie contemporaine*, Paris, Maisonneuve & Larose.
12. Melliti I., 2005, « Le comparatisme à l'épreuve de la sainteté », (Terrains et savoirs actuels de l'anthropologie, actes du premier colloque d'anthropologie), *Cahiers du CERES*.

13. Le département de sociologie de la Faculté des lettres et sciences humaines de Tunis organise une journée d'étude en hommage à Claude Lévi-Strauss le 7 avril 2010.
14. Kerrou M. (dir.), 2008, *D'Islam et D'ailleurs : Hommage à Clifford Geertz*, Éditions Cérès, Tunis. Cet ouvrage collectif est issu d'une journée d'étude organisée par les enseignants du Master d'Anthropologie sociale et culturelle, qui s'est tenue le 30 avril 2007 à l'Institut supérieur des sciences humaines (Université de Tunis El-Manar).
15. Chachoua K., 2012, « Kerrou Mohammed (dir.), D'Islam et D'ailleurs : Hommage à Clifford Geertz, Éditions Cérès, Tunis, 2008, 253 p. », *REMM*, n° 130.
16. Kchir K., 2010, « L'anthropologie historique : acquis, apports et perspectives », *Cahiers du CERES*, série anthropologie-ethnologie, n° 3, 7.
17. Melliti I., 2006, « Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie », *Arabica*, LIII, 2, 171.
18. Saillant F., Kilani M. et Graezer Bideau F. (dir.), 2011, *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*, Montréal, Liber.

L'IRMC et les sciences sociales

Les sciences sociales et la révolution tunisienne

L'IRMC, les sciences sociales et la 'rupture ontologique'



Ridha BEN AMOR

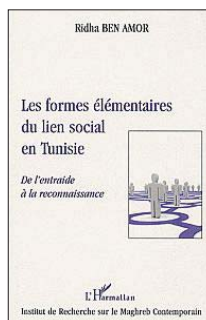
est sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Tunis.

Les temps forts de l'histoire de l'IRMC ont été particulièrement marqués par les colloques et des travaux sur les compétences des citoyens dans les années 90, les diplômés de l'enseignement supérieur, les notions de privé/public en Islam ; dans les années 2000, le compromis dans les sociétés arabes, et ces dernières années enfin par les réflexions sur l'économie solidaire, les associations, un renouvellement des problématiques sur le travail, la citoyenneté, la religiosité... Aujourd'hui, et depuis deux ans, une réflexion s'engage sur les moments décisifs de la « révolution ». Il y a là un chantier à développer sur l'apport des sciences sociales pour en cerner nombre de dimensions essentielles : du point de vue des discours avec les linguistes, du point de vue comparatif sur les autres révolutions avec les historiens, puis sur les représentations et les « déceptions » de la révolution, ainsi que les formes de changement social et ses mécanismes, etc.

La rupture ontologique

Dans l'avenir et dans une démarche comparative, des problématiques transversales sur les jeunes, sur les formes du religieux, sur la construction de la citoyenneté, devront explorer les questions de la transmission et de la mémoire collective. Une des explications possibles de l'« islamisme » réside précisément dans l'échec des formes de transmission : on ne sait pas ce qu'était la Tunisie des années 30, on connaît mal nos proverbes qui font partie de notre *habitus*, et on entend au quotidien des gens dire à propos de certaines pratiques actuelles « ce n'est pas notre islam, on est tunisiens ! ». En écho à ce qui semble constituer un « moment décisif » pour ne pas

dire « refondateur », l'on assiste au début d'une rupture ontologique qui se dessine, qui interroge bien sûr les pratiques et les formes de la religiosité, mais qui touche l'intime de la personne, la construction du moi et la conscience de soi dans son rapport à l'extériorité, à un modèle de société où l'on ne s'est jusqu'à présent pas beaucoup préoccupé de celui qui consomme de l'alcool ou pas, de celui qui prie ou pas, etc. ; on découvre qu'on veut imposer de nouvelles formes de contrôle social dont on n'était pas coutumier. C'est cette rupture que nous vivons actuellement : elle n'est pas économique, ne tient pas aux politiques sociales, mais elle touche l'ontologie de l'être, c'est-à-dire la manière dont on se projette, la construction de soi dans la société. Car, derrière la notion de liberté revendiquée, c'est le soi qui se construit, par exemple quand on dit « je suis libre de porter ou de ne pas porter le voile », il s'agit là d'une construction ontologique. « Je suis libre de ne pas le faire c'est mon affaire », « je suis libre de croire et d'appliquer les



prescriptions de la religion à ma façon », et cette rupture ontologique se décline différemment sous forme d'interrogations (« les imams peuvent-ils descendre dans la rue et conduire une manifestation ou doivent-ils rester dans leur mosquée ? ») ou sous forme d'indignation (« ce n'est pas le Qatar et on est en Tunisie », « un Qatari te dira qu'il n'est pas prêt à devenir Tunisien »). La notion de « tunisianité » questionne cette ontologie de « l'être social » et signifie un vécu, une orientation, un héritage que l'on assume plus ou moins, un *habitus* dans lequel se forment des prédispositions comme dit Bourdieu et où chacun va puiser. Dans ce contexte, l'ontologie signifie pour moi, une approche

du quotidien qui s'adosse à une sédimentation historique dont les contours demeurent à définir, sans pour autant verser dans un quelconque essentialisme. Toutefois, ce qui semble acquis, c'est qu'entre l'héritage historique, souvent rappelé par certains intellectuels et hommes politiques en termes de modernité à laquelle on aurait accédé il y a plusieurs décennies et le vécu actuel de cette appartenance par d'autres catégories sociales, il y a une espèce de hiatus qui interpelle le chercheur.

Revisiter les paradigmes des sciences sociales

Les sciences sociales en Tunisie et même à l'IRMC, ont jusqu'à présent été sélectives : on a parlé de développement, de politiques sociales, d'exclusion, de migration, mais peu de construction de l'État, peu des classes sociales et des inégalités, ou d'aménagement du territoire et des disparités régionales, peu, jusqu'à il y a 2 ou 3 ans, de la pratique de la religion. Cela est lié aux interdictions et autres obstacles politiques qui nous orientaient plus sur certaines problématiques, mais en Russie, dans le temps, il me semble qu'il y avait des formes de sociologie « clandestine » ? ! Alors pourquoi les sciences sociales ne l'ont pas fait chez nous, même si cela s'est passé jusqu'à un certain point dans le roman, le cinéma, le théâtre ? Mis à part quelques chercheurs comme Michel Camau ou Béatrice Hibou. Tout en tenant compte de la qualité certaine de leurs travaux, leurs modèles n'ont pas été suffisamment imprégnés par des enquêtes de terrain, ils n'ont pas pu voir derrière certaines apparences ce qui travaillait en profondeur les populations et les quartiers là où des formes de contestations couvaient et pouvaient donner lieu à autre chose que de l'obéissance. Mais, au-delà de ces considérations, cela me conduit à questionner les paradigmes. Lorsque ces chercheurs s'interrogent, par exemple, sur « surveiller et punir », ils évoquent des sociétés dans une autre configuration que la nôtre, où les champs (pris ici au sens bourdieusien) sont plus compartimentés selon le social, le professionnel, l'urbain, ... alors que ces distinctions entre les différentes sphères fonctionnent difficilement sur notre société. Quand tu réfléchis sur la famille, l'amitié, le voisinage,

L'IRMC et les sciences sociales

Les sciences sociales et la révolution tunisienne

le travail, tout est en « chevauchement » entre les domaines de la réflexion et ceux de la vie sociale : l'entreprise c'est à la fois la famille mais aussi l'éthique et la religion, ce n'est pas compartimenté. Idem quand on réfléchit sur la famille par exemple, on se rend compte assez vite de l'imbrication des réseaux familial, vicinal, amical, régional, etc. Sans aller jusqu'à dire que tout est dans tout, on n'observe pas moins cet enchevêtrement dont il est difficile de ne pas tenir compte dans l'analyse des formes de sociabilité et d'entraide par exemple.

Alors, pour faire avancer les sciences sociales, revisitons les paradigmes et les travaux à la lumière de tout ce que l'on n'a pas vu, de tous les manques sur lesquels on n'a pas réfléchi. Dans ce nouveau moment plus difficile et fondamental, interrogeons nous sur le paradigme de l'ontologique et du vécu. Par exemple après avoir travaillé sur les compétences ou le réformisme, interrogeons-nous sur le vécu de la révolution et ses discours : comment le dialecte est mobilisé dans les régions pour exprimer un vécu ? Il faut voir à ce propos la manière dont une femme de plus de 60 ans s'adressait directement au premier ministre ainsi interpellé : « Eh ! Jbali ! ». On a rarement fait ça auparavant, et c'est peut être là une autre facette de la rupture ontologique, cela se joue sur l'être. Et dans ce cadre l'apport de l'IRMC pourrait être de mobiliser les philosophes et les anthropologues, plus outillés sur cette question de l'identité et de la

reconnaissance. Une autre question qui se pose est celle des élites dont on dit qu'elles auraient « occidentalisé » le pays, se seraient trompées et l'auraient conduit à une forme d'aliénation, et qu'il s'agit de les ramener sur le « droit » chemin. Du coup, on ne sait plus qui sont les élites et leur rapport à la société, avec quelle relève et quelles nouvelles élites l'on veut préparer... Il y a aussi la question des inégalités sociales : on connaît le plus l'aspect socio-économique par les enquêtes de consommation, mais peu les inégalités régionales et socio-spatiales, leur vécu et les représentations qui s'y rapportent... Dans la même lignée, il y a lieu de revenir également sur les mots d'ordre portés par la « révolution » tels que justice, dignité, liberté, etc. et la manière dont ils sont appréhendés par les uns et par les autres.

L'IRMC demain : s'ouvrir en gardant son identité

Dans ce cadre thématique, l'IRMC restera à l'international un pont entre les cultures mais avec un bémol du fait de l'échange inégal et compte-tenu du faible développement des sciences sociales en Tunisie. Il n'y a plus le CERES, et peu de labos dédiés aux sciences sociales. Mais la « révolution » a changé des choses, il faut faire bouger les frontières linguistiques, je vois maintenant un autre public de tous horizons, avec des échanges de doctorants, des demandes d'associations. Puis l'un des

effets pervers de la bipolarisation à laquelle on assiste, à force de stigmatiser l'Occident et la culture occidentale, va inciter certains publics à venir à l'IRMC et à vouloir puiser dans cette culture. On va revenir à une attitude ambivalente ; on continuera à vouloir émigrer, y compris clandestinement et à dire qu'on garde ses distances avec l'autre rive de la Méditerranée. Et plus on stigmatisera l'Occident, plus on créera des besoins et un rééquilibrage en ce sens. À ce propos, on gagnerait à avoir dans la *Lettre* une recension des travaux en arabe. C'est un centre de recherche qui doit s'ouvrir sur la langue arabe et les arabisants. Mais, ceci étant, pas plus que cela. Il faut réajuster, certes, en s'enrichissant bien entendu, en s'ouvrant sans doute vers d'autres publics, arabisants et associations ainsi que d'autres disciplines, mais l'IRMC doit garder son identité, il ne faut surtout pas « perdre son âme ». C'est un peu comme certains Tunisiens qui ne veulent pas devenir Qataris, il faut faire bouger les frontières, tout en restant un centre spécialisé sur le Maghreb, et il n'en y a pas beaucoup. L'IRMC doit s'ouvrir sur les tendances qui travaillent la société tunisienne, les régions, les jeunes, les formes de la religiosité, et il a les réseaux et la logistique pour mener ce regard croisé, car que valent les sciences sociales sans ce comparatisme ? S'ouvrir en gardant son identité ; c'est là sa cohérence et le meilleur antidote contre l'intolérance.

(Propos recueillis par Pierre-Noël Denieuil)

Les sciences sociales à l'IRMC et dans la révolution tunisienne



Yadh BEN ACHOUR

est juriste et membre du comité des droits de l'Homme des Nations unies, et président de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution.

Premiers souvenirs de l'IRMC

Mes premiers contacts avec l'IRMC remontent au temps où il se nommait le CDTM. J'allais visiter la bibliothèque de la l'avenue de Paris dans ce centre consacré à la Tunisie et au Maghreb, et en particulier pour consulter *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* que l'on considérait comme un instrument de recherche de première qualité et très exhaustif. Mais depuis tout s'est transformé, le CDTM est devenu l'IRMC et *L'Annuaire* est devenu *L'Année du Maghreb*. Comme on le voit là, les titres et les nominations des institutions de recherche ou

des revues changent comme le climat, et cela prouve déjà que les sciences sociales sont vraiment des sciences « sociales » au sens propre du terme ; c'est-à-dire que comme l'IRMC elles évoluent avec les sociétés, ce qui relativise beaucoup leur caractère « scientifique ». On voit en effet mal les sciences physiques, astrophysiques ou chimiques se modifier en fonction des sociétés, elles ne changent qu'en référence aux découvertes qui sont intrinsèques à la science concernée et validées par cette seule science.

On allait donc à l'IRMC chercher l'information sur le monde arabe, et pas seulement sur le Maghreb et la Tunisie. Il est

L'IRMC et les sciences sociales

Les sciences sociales et la révolution tunisienne

resté aujourd'hui un centre d'attraction qu'il faut protéger et dont il faut garantir l'indépendance, le suivi des travaux et des publications. Il en est de même pour sa bibliothèque extrêmement riche en revues avec des exemplaires uniques en Tunisie. À l'époque, c'était déjà un instrument de recherche très utile, et un point de rencontre important pour l'organisation des conférences malgré l'exiguïté du lieu.

Dans une deuxième phase, j'ai fait partie du comité de suivi dans le cadre de réunions soit à Paris soit à Tunis. Je dois avouer que ce comité ne m'a pas toujours semblé jouer son rôle. Les réunions étaient la plupart du temps formelles, on y discutait des programmes de l'IRMC certes, mais je n'en n'ai pas gardé l'idée d'un organisme de direction ou d'inspiration, on n'a jamais cherché à savoir si les décisions qu'on prenait étaient suivies, exécutées. Ce n'est peut-être pas plus mal, parce que l'IRMC, avec des personnalités scientifiques d'excellente qualité à sa tête, avait une autonomie, une autosuffisance par rapport à ses institutions de contrôle, et en a fait bon usage pour la recherche. Tout cela avait un caractère plus diplomatique que réellement de recherche, le comité de suivi c'était pour la « *tazkya* » politique, comme on dit, entre les deux États. On était dans un régime très musclé, il fallait des autorisations, la recherche à l'époque de la dictature était vraiment une aventure.

Droit et sciences sociales

J'avais demandé, dans ce comité de suivi, que le droit soit mieux représenté à l'IRMC. Il y a en effet dans le domaine des sciences sociales une rupture entre la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, avec le droit. Il est vrai que les juristes sont en général des positivistes qui ennuient les sociologues et les anthropologues, et agacent les historiens. Ils considèrent le juriste comme un homme de texte et le droit comme une science abstraite et formelle, intemporelle et même irréaliste, qui ne tient pas compte des réalités sociologiques. Quand au juriste, il leur rend bien la politesse car il estime que les anthropologues et les sociologues perdent la notion de la norme, oublient qu'elle fait partie de la réalité, alors que la norme juridique comme la norme morale est partie prenante de notre conduite quotidienne. Il y a une sorte d'absence de convivialité entre les uns et les autres. Or, je considère qu'aujourd'hui le droit a beaucoup

évolué avec les sciences sociales, les juristes ne sont plus des positivistes. La science du droit a changé grâce d'abord à l'histoire du droit depuis l'école allemande, puis à la sociologie et l'anthropologie juridiques, à la philosophie du droit, la linguistique juridique, autant de disciplines que le juriste ignorait il y a un certain temps. C'est également vrai pour les sciences sociales qui ont de plus en plus tendance à considérer le fait juridique comme faisant partie de leurs propres investigations, surtout l'analyse de la jurisprudence, on le voit beaucoup par exemple dans l'école réaliste américaine. Il y a une ouverture incontestable des sciences sociales vers le droit, de telle sorte qu'aujourd'hui on n'a plus aucune raison de maintenir cette séparation. Le droit est une science sociale comme les autres, et je dirai même qu'il se situe à la croisée des chemins des sciences sociales parce qu'il n'enferme pas dans une discipline. Un juriste peut tout autant étudier le droit sous son aspect historique ou sociologique. Puis le droit et les autres sciences sociales ont une préoccupation commune qui est la quête de la preuve. La question des preuves est centrale pour le juriste : c'est le fardeau de la preuve, les présomptions, les preuves authentiques, les preuves formelles, le commencement de preuve, la preuve parfaite... Le problème fondamental d'un juriste, en droit civil mais aussi en droit administratif puis pénal, est toujours comment prouver les faits, les actes, la volonté d'un mort, d'un vivant et même d'un homme à naître. Le juriste étudie cela dans

sa petite chapelle de juriste mais les mêmes difficultés et les mêmes méthodes se retrouvent dans la science historique, l'historien agit très souvent quasiment comme un juge d'instruction, on les retrouve chez l'archéologue, chez l'anthropologue, le sociologue : comment à partir de choses inconnues ou faiblement connues on va parvenir à l'établissement de faits ? Mais en sciences sociales la preuve n'atteint jamais le degré de l'évidence comme en sciences expérimentales ou en mathématiques, elle n'est qu'une lecture possible des faits. À ce propos j'avais écrit un article à paraître, « La tunique de Joseph, la construction des faits et de leurs preuves en sciences sociales ». J'y montre que la tunique de Joseph prend des significations multiples. Dans l'ancien testament elle est utilisée contre lui par la femme de Potiphare comme pièce à conviction pour établir sa culpabilité. Pour le même fait, déchirée par derrière, elle a été comprise par le texte coranique comme la preuve de l'innocence d'un bel homme fuyant les entreprises amoureuses d'une femme infidèle. Ou encore dans d'autres lieux et temps, face à une présomption de décès, comme la preuve d'une mort accidentelle.

La contribution de l'IRMC au développement des sciences sociales

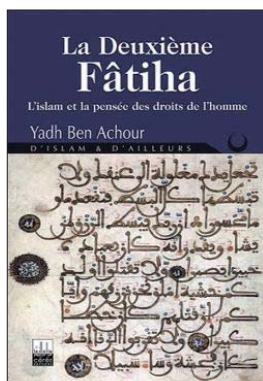
Elle est de premier ordre en Tunisie. Car nous avons une science sociale fermée sur



L'IRMC et les sciences sociales

Les sciences sociales et la révolution tunisienne

elle-même, pouvant être marquée politiquement, très perméable aux nationalismes, aux idéologies. C'est le cas de toute la sociologie arabophone, crispée et influencée par le nationalisme, faisant de la question linguistique une question centrale et conflictuelle. L'IRMC est un excellent conducteur pour développer cette recherche en sciences sociales que l'on estime supérieure ; supérieure parce qu'elle est ouverte sur le monde, parce qu'elle ne fait pas de l'opposition entre l'Occident et le reste du monde une question existentielle ; c'est la tendance humaniste d'une sociologie et d'une anthropologie qui croient dans les valeurs de l'universel et de la modernité. L'IRMC est le contre point apporté à toutes ces tendances localistes, à la limite indigènes et du coup indigentes des sciences sociales, et nous devons conserver un vecteur de ce type-là dans notre pays. L'IRMC peut jouer un rôle de pont, que nos laboratoires ou facultés ne peuvent pas jouer parce qu'il existe un mur, un conflit permanent au sein de nos universités entre les francophones et les arabophones, les universalistes et les



nationalistes. On retrouve ce conflit partout même dans la composition des jurys de thèse ou de mémoire, dans les élections au Conseil scientifique, du Département, du Doyen, on juge les gens de telle ou telle tendance en fonction de leurs prédéterminations idéologiques. Ces lieux ne sont pas des lieux de pacification ou de réconciliation. Alors que l'IRMC en tant qu'acteur neutre non engagé dans les questions politiques de la Tunisie, peut jouer un rôle de conciliateur entre ces tendances, il peut organiser des séminaires et des colloques communs, appeler les uns et les autres pour exposer leur point de vue dans ses locaux, et varier les publics. L'IRMC c'est également l'ouverture sur les langues, pas seulement le français

mais également sur l'anglais : ce qui se fait actuellement en anglais dans le domaine des sciences sociales est énorme et notamment en matière d'islamologie nouvelle. L'utilisation linguistique a des significations. Quand on est arabophone et uniquement arabophone, c'est une pratique d'indigénat, quand on utilise le français comme langue de recherche et d'enseignement c'est un pas vers l'international, et quand on pratique le français et l'anglais et que les trois langues deviennent langues de travail, nous aboutissons à un haut niveau d'internationalisation.

La révolution tunisienne est la chance de notre génération de chercheurs

Pourquoi ? Parce qu'elle nous met devant une réalité que nous n'avions saisie qu'à travers les livres. L'idée de révolution chez les juristes nous la connaissons dans des cours, mais c'est du papier, ce n'est pas de la réalité. Lorsqu'on dit que la révolution régénère le droit, institue une nouvelle légalité à partir de la violation de la réalité, c'est un problème livresque. Mais la révolution tunisienne nous apporte l'expérience et nous met devant des réalités de ce type-là. Et cela implique pour le juriste de reformuler totalement ses méthodes parce qu'il y a là une matière vivante sur laquelle il peut intervenir. J'ai vu quelques juristes continuer à travailler sur le droit comme s'il ne s'était rien passé, ce qui les met totalement à côté de la plaque. J'ai écrit un article sur la révolution dans ses manifestations constitutionnelles, où j'entendais exploiter cette idée que la révolution qui est pour le juriste une idée de livre, doctrinale et abstraite, est devenue un laboratoire concret pour étudier la vie réelle du droit, comment on passe à un nouveau droit par l'intermédiaire du non droit ou de la violation du droit. C'est très intéressant, surtout au cours de l'année 2011. Comment peut-on suspendre une constitution ? Pour le juriste positiviste c'est un acte illégal et qui restera une irrégularité, une négativité qui ne peut rien produire. Même chose : comment peut-on instituer un gouvernement provisoire sans référence et sans fondement juridiques ? Comment peut-on produire du droit à partir du néant ? La Tunisie a apporté la réponse à ces questions, et le juriste ne peut pas les ignorer.

L'expérience que nous vivons actuellement est de la plus haute importance

pour l'enrichissement du droit. On peut en dire autant sur le plan des autres sciences sociales pour les collègues anthropologues, sociologues, sur ces périodes d'accélération de l'histoire où on voit par exemple un jeune perdu mais qui n'avait rien d'un islamiste, se transformer brutalement, se laisser pousser une barbe, se créer de nouveaux repères, de nouvelles références. J'ai rencontré au cours de mes conférences des personnes perturbées mentalement qui prennent la parole, qui viennent me voir à la fin avec des dossiers de proposition de constitution, des dessins, des schémas, j'en ai gardé un qui est sublime, avec des propositions constitutionnelles et des perspectives d'avenir, des choses inouïes qui ont leur propre rationalité. C'est intéressant sur le plan de la psychologie sociale, c'est un phénomène nouveau qui constitue un laboratoire. Ou encore cet article paru dans *La lettre de l'IRMC* qui nous dit que la révolution tunisienne n'est pas un phénomène urbain et trouve ses racines dans le monde rural et dans l'opposition villes campagnes...

Un nouveau terrain s'ouvre pour la science politique. Cette idée que le monde arabe est incrusté dans l'obéissance, et moi-même je l'ai écrit, que la passivité fait partie de nos chaînes, du prince pivot du monde et représentant de Dieu, du pouvoir qui est un pasteur et de nous les citoyens qui sommes le troupeau, ces doctrines politiques génétiques du monde arabe, sont finies et atteintes dans leurs profondeurs. Les révolutions dans le monde arabe même si elles aboutissent à des contre révolutions, ont démontré que c'était une aberration. La révolution en Tunisie a mis fin à cette légende de la démocratie comme importation occidentale et pas mal de schémas sont à revoir en sciences politiques.

Maintenant on est encore dans l'œil du cyclone, on n'a pas suffisamment de recul pour théoriser. Mais chacun de nous doit témoigner et apporter une contribution de ce qu'il fait, de ce qu'il sent, de ce qu'il voit en tant que chercheur. Moi je peux dire ce que je ressens comme juriste, ma vie, ma carrière à l'université ont été quêtes, linéaires, et là je suis totalement déstabilisé. Je ne regrette pas du tout parce que je me sens enrichi, je vois en moi un nouveau développement, je peux témoigner, et la théorisation viendra plus tard. Chaque chercheur, chaque scientifique doit apporter son témoignage, et l'IRMC est en train de le faire.

(Propos recueillis par Pierre-Noël Denieul)